

*Initiatives ministérielles*

sons innombrables dans l'océan, ainsi que de majestueux cormorans noirs nichant à Pictou Harbour. J'espère que cette description vous rapproche, vous et mes collègues, de Pictou Landing et vous aide à mieux comprendre l'importance que revêt ce projet de loi. Quoi qu'il en soit, ce tableau que je viens d'esquisser ne correspond pas au Boat Harbour d'aujourd'hui.

• (1115)

Il y a plus d'une vingtaine d'années, des effluents traités en provenance de l'usine de pâtes et papiers Scott, à Abercrombie Point, se sont répandus à Boat Harbour, soit à moins d'un demi-kilomètre de la communauté micmac de Pictou Landing. Cette fuite a eu un effet négatif considérable sur l'environnement et la qualité de vie de la réserve et des communautés environnantes du comté de Pictou.

Boat Harbour est aujourd'hui un centre de traitement des effluents industriels qu'exploite la Nouvelle-Écosse. Il dessert l'usine de papiers Kraft Scott Maritimes qui se trouve à proximité. Boat Harbour est situé non loin de Pictou Harbour, à 150 kilomètres environ au nord-est de Halifax.

On a créé l'étang de retenue de Boat Harbour en bloquant l'entrée d'un ancien estuaire de marée débouchant sur le détroit de Northumberland. Boat Harbour est actuellement entouré de terres publiques et de terres de réserve appartenant aux Micmacs de Pictou Landing.

Il convient de rappeler que la première nation n'était pas emballée à l'idée d'un système de traitement des effluents, lorsqu'elle en a entendu parler pour la première fois en 1966. Elle n'y a souscrit qu'en raison des vives pressions exercées par la Nouvelle-Écosse.

L'endiguement de Boat Harbour a eu pour effet d'élever pour toujours le niveau de l'eau et d'inonder en permanence 12 hectares de terres de réserve. L'eau même a été privée d'oxygène presque immédiatement après l'entrée en service de l'usine de traitement.

Au cours des 12 ans qui ont suivi, la première nation a fait de nombreuses démarches auprès du gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'obtenir une compensation pour les dommages causés à ses terres et pour l'inondation.

Même si elle a apporté des améliorations à l'usine de traitement, la province a mis un terme aux négociations avec la première nation en 1982, en refusant de reconnaître le bien-fondé de cette réclamation. Les Micmacs de Pictou Landing se sont ensuite engagés dans le processus d'examen des revendications particulières mis sur pied par le gouvernement fédéral. En 1986, la première nation a déposé une poursuite contre le gouvernement fédéral, alléguant une violation de confiance.

Les Micmacs ont perdu la source d'approvisionnement alimentaire que représentait Boat Harbour. Depuis les 25 dernières années, cette première nation a dû également renoncer à la chasse, à l'exploitation des ressources fauniques et à d'autres avantages dont elle bénéficiait sur une douzaine d'hectares de terres de réserve qui ont été inondées.

En raison de sa responsabilité fiduciaire à l'égard des habitants de la première nation, le gouvernement fédéral a conclu avec elle un règlement à l'amiable, évitant ainsi une bataille juridique qui aurait pu être longue et coûteuse. Il revient mainte-

nant à la Chambre de clore ce chapitre dans les relations entre le gouvernement et les Micmacs de Pictou Landing, ce qu'elle ne devrait pas hésiter à faire.

Comme le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien l'a souligné lors de la deuxième lecture du projet de loi C-60, cette mesure législative est très simple.

Le règlement que les membres de la collectivité ont ratifié par un vote de 141 contre 25 à l'été 1993 représente un montant de 35 millions de dollars réparti de la façon suivante: un plan d'indemnisation de 20 millions comprenant un montant de huit millions qui devait être distribué parmi les membres de la première nation à titre d'indemnités individuelles. La majeure partie de cet argent a déjà été versée; 9,725 millions ont été versés dans un fonds d'indemnisation permanent afin de régler les revendications particulières des membres de la première nation au sujet du problème environnemental causé par Boat Harbour; 2,275 millions ont été affectés au soutien de projets qui profiteraient à la première nation, notamment la construction d'un centre de loisirs polyvalent et l'établissement d'un programme de promotion du développement économique de Pictou Landing. Ces fonds visent à dédommager les membres de la première nation pour les conséquences générales qui ont découlé de l'installation de Boat Harbour.

Les 15 millions de dollars restants ont été versés dans un fonds fiduciaire de développement communautaire qui permettra aux membres de la première nation de s'établir ailleurs, au besoin. Ce fonds est géré par la première nation elle-même et fera en sorte qu'elle et ses membres pourront se prémunir contre toute autre conséquence sur la santé qui pourrait découler de Boat Harbour.

Ce projet de loi atteint deux principaux objectifs qui sont dans l'intérêt à la fois de la première nation, du gouvernement fédéral et du contribuable canadien. Le premier objectif est de faire en sorte que les 35 millions de dollars que l'on a convenu de verser dans le fonds de règlement constituent le plein montant dont le gouvernement du Canada sera responsable en ce qui a trait au système de traitement des effluents de Boat Harbour.

• (1120)

Comme on l'a dit à la Chambre, près de 80 p. 100 de ces fonds ont déjà été transférés à la bande. De son côté, la bande a payé la majeure partie des huit millions de dollars destinés à indemniser les membres admissibles.

On se servira du fonds d'indemnisation de 9,725 millions de dollars pour régler toutes les réclamations supérieures à ce montant. Les Micmacs de Pictou Landing ont également utilisé les 2,75 millions de dollars qui avaient été versés dans le fonds d'indemnisation et de développement de la bande pour appuyer des projets qui profiteront à toute la collectivité, comme la construction d'un centre polyvalent et l'établissement d'une troupe de promotion sur le développement économique de Pictou Landing.

Ces deux initiatives et les autres qui sont entreprises par les Micmacs de Pictou Landing seront très profitables non seulement à la bande, mais aussi aux autres habitants du comté de Pictou.